



CONSEIL "COMPÉTITIVITÉ"

Bruxelles, les 28 et 29 novembre 2019

Jeudi 28 novembre, le Conseil examinera les questions relatives au marché intérieur et à l'industrie. Vendredi 29 novembre, il abordera les questions liées à l'espace dans la matinée et les questions liées à la recherche dans l'après-midi. Jeudi, la session sera présidée par M. Timo Harakka, ministre finlandais de l'emploi, tandis que vendredi, elle le sera par M^{me} Katri Kulmuni, ministre finlandaise de l'économie.

* * *

Jeudi, la session débutera à 9 h 30. Les ministres seront invités à parvenir à un accord sur la position du Conseil en première lecture concernant la directive relative aux **actions représentatives pour les consommateurs** ainsi que la **directive concernant la publication d'informations pays par pays** (les deux points seront examinés en séance publique). Les ministres tiendront en outre un débat d'orientation sur la **dimension extérieure de la compétitivité européenne** (également en séance publique). Au cours du déjeuner, les ministres procéderont à un échange de vues sur l'avenir de la politique à l'égard des PME.

Vendredi, la session débutera également à 9 h 30. En matinée, les ministres seront invités à mener un débat d'orientation sur la manière de **promouvoir une économie spatiale durable** et à adopter des **conclusions sur des solutions spatiales pour un Arctique durable** (les deux points seront examinés en séance publique). L'après-midi, le Conseil sera tout d'abord invité à arrêter sa position sur le futur **programme Euratom de recherche**. Ensuite, le Conseil sera invité à adopter des conclusions sur la **stratégie actualisée de l'UE pour la bioéconomie** et à arrêter des approches générales partielles sur un certain nombre de **considérants et sur l'annexe IV (Synergies) du règlement "Horizon Europe"**, ainsi que sur le projet de **règlement relatif à l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)** (l'ensemble de trois points en séance publique). Enfin, le Conseil prendra note d'un rapport d'avancement sur le projet de **décision relative au programme stratégique d'innovation de l'EIT** (également en séance publique). Au cours du déjeuner, les ministres auront un échange de vues sur la question d'attirer des investissements privés dans la R&D en faveur d'une croissance durable et la contribution d'Horizon Europe à cet égard.

Point presse: lundi 25 novembre 2019 à 9 h 00

Conférences de presse: Jeudi 28 novembre vers 16 h 30 (salle de presse du JUSTUS LIPSIUS)
Vendredi 29 novembre vers 17 h 15 (salle de presse du JUSTUS LIPSIUS)

* * *

[Page de la session du Conseil "Compétitivité"](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Marché intérieur et industrie

Actions représentatives pour les consommateurs

Sur la base d'une [proposition de compromis de la présidence](#), le Conseil sera invité à arrêter sa position en première lecture concernant la proposition de directive relative aux actions représentatives pour les consommateurs.

La directive s'inscrit dans le cadre de la nouvelle donne pour les consommateurs, un train de mesure adopté par la Commission en avril 2018. Une directive relative à une meilleure application et à une modernisation des règles de l'Union en matière de protection des consommateurs, qui fait également partie du même train de mesure, a été adoptée le 8 novembre 2019.

Le projet de directive vise à améliorer l'accès collectif à la justice pour les consommateurs. Il y est proposé de le faire au moyen d'actions représentatives lancées au nom des consommateurs par des entités qualifiées, qui seront désignées par les États membres.

À l'heure actuelle, la législation de l'UE ne prévoit d'actions collectives qu'en cessation, mais pas de recours collectifs. Certains États membres ont unilatéralement instauré des recours collectifs dans leur droit national alors que d'autres ne l'ont pas fait.

Le Parlement européen a adopté sa position en première lecture en mars 2019.

Directive concernant les déclarations pays par pays

Sur la base d'une [proposition de compromis de la présidence](#), le Conseil sera invité à dégager une orientation générale concernant la proposition de directive modifiant la directive 2013/34/UE en ce qui concerne la communication, par certaines entreprises et succursales, d'informations relatives à l'impôt sur les bénéfices, plus communément désignée sous le nom de directive concernant les déclarations pays par pays.

La directive oblige les entreprises multinationales ou autonomes dont le chiffre d'affaires total consolidé s'élève à plus de 750 millions d'euros pour chacun des deux derniers exercices financiers consécutifs, qu'elles aient leur siège dans l'UE ou en dehors, à divulguer publiquement les impôts sur les bénéfices qu'elles ont versé dans chaque État membre, ainsi que d'autres informations fiscales pertinentes.

La proposition de la Commission, présentée en avril 2016, s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la Commission pour un système d'imposition des sociétés plus juste. Le Parlement européen a adopté sa position en première lecture en juillet 2017. Le 24 octobre 2019, le Parlement européen a adopté une résolution demandant au Conseil de terminer son examen en première lecture dans les plus brefs délais.

Dimension extérieure de la compétitivité européenne

Sur la base d'une [note de la présidence](#), les ministres seront invités à procéder à un échange de vues sur la manière de garantir que les entreprises de l'UE soutiennent la concurrence de manière efficace et sur un pied d'égalité avec leurs concurrents sur le marché mondial.

La note de la présidence recense les trois éléments ci-après qui affectent ces conditions de concurrence:

- le changement climatique et la transition vers une économie neutre pour le climat,
- la numérisation et les nouvelles technologies, en particulier l'économie des plateformes en ligne,
- les pratiques des pays tiers en matière de distorsion de marché, telles que les aides d'État et les obstacles à l'accès au marché pour les entreprises étrangères.

Divers

a) Une meilleure réglementation au service d'une croissance durable: travail accompli sous la présidence finlandaise

Sur la base d'une [note de la présidence](#), le Conseil fera le point sur un rapport consacré au travail accompli sous la présidence finlandaise concernant le rôle joué par la politique d'amélioration de la réglementation en faveur d'une croissance durable.

b) Renforcer la numérisation du secteur européen du tourisme: travail accompli sous la présidence finlandaise

Sur la base d'une [note de la présidence](#), le Conseil fera le point sur un rapport concernant le travail accompli sous la présidence finlandaise dans le domaine du renforcement de la numérisation du secteur du tourisme.

c) Résultats de la "Réunion ministérielle 2019 des Amis de l'industrie" (Vienne, 4 octobre 2019)

Sur la base d'une [note de la délégation autrichienne](#), le Conseil sera informé des résultats de la réunion susmentionnée, qui s'est centrée sur des questions telles que la transformation industrielle vers une économie numérique, la neutralité climatique et la concurrence au niveau mondial. Les "Amis de l'industrie" sont un groupe d'États membres de l'UE partageant les mêmes valeurs, qui se réunissent une fois par an pour discuter de l'évolution récente en matière de politique industrielle au niveau de l'UE. Le groupe est inclusif et ouvert à la participation de tous les États membres.

d) Mise en œuvre du nouveau règlement relatif à la coopération en matière de protection des consommateurs (règlement CPC)

Sur la base d'une [note de la Commission](#), le Conseil sera informé de l'état d'avancement de la mise en œuvre pratique dans l'UE du nouveau règlement CPC, qui entrera en application le 17 janvier 2020.

e) Mise en concurrence dans le cadre du Fonds européen de la défense

Sur la base d'une [note de la délégation danoise](#), le Conseil fera le point sur la position de cette délégation en ce qui concerne le rôle joué par le Conseil "Compétitivité" pour assurer une forte mise en concurrence entre les projets aspirant à recevoir un financement du Fonds européen de la défense.

f) Rapport des représentants des PME

Sur la base d'une [note du Secrétariat Général du Conseil](#), le Conseil prendra note du rapport annuel du réseau des représentants des PME.

g) Forum stratégique pour les projets importants d'intérêt européen commun: rapport sur les chaînes de valeur stratégiques

Sur la base d'une [note de la Commission](#), le Conseil prendra note du rapport du forum stratégique sur les six chaînes de valeur stratégiques de l'UE retenues.

h) Programme de travail de la prochaine présidence

La délégation croate informera le Conseil du programme de travail de la prochaine présidence croate dans les domaines du marché intérieur et de l'industrie.

Espace

Promouvoir une économie spatiale durable

Sur la base d'une [note de la présidence](#), les ministres auront un débat d'orientation sur les moyens de favoriser une économie spatiale durable.

Les tendances actuelles en matière d'économie spatiale mondiale se traduisent par des attentes croissantes à l'égard des activités spatiales pour qu'elles soient un moteur de croissance durable et fournissent des outils pour relever les défis sociétaux et mondiaux, en particulier la transformation numérique et l'action pour le climat. Toutefois, du fait de l'accroissement des activités spatiales, il est important de garantir l'utilisation durable de l'espace. L'encombrement orbital peut aussi conduire à l'émergence d'un nouveau marché pour les services et les opérations en fin de vie. La future politique spatiale européenne devrait plus efficacement permettre de raccorder le secteur spatial au renouvellement et à la croissance d'autres secteurs et favoriser une utilisation durable de l'espace.

Les ministres sont invités à avoir un échange de vues sur les questions suivantes:

1. Quelles mesures l'UE devrait-elle prendre pour promouvoir la capacité du secteur spatial de créer des retombées et d'établir des liens avec les secteurs non spatiaux, en particulier pour ce qui est de la transformation numérique et de l'action pour le climat, et de promouvoir ainsi la croissance durable et le renouvellement?
2. Comment faire en sorte que la durabilité devienne un élément important de la politique spatiale européenne? L'Europe devrait-elle devenir un acteur de premier plan en ce qui concerne l'utilisation durable de l'espace et jouer un rôle actif dans la promotion de ce secteur au niveau mondial et dans le développement de technologies clés durables?

Conclusions sur des solutions spatiales pour un Arctique durable

Sur la base du [projet de conclusions](#) proposé par la présidence, le Conseil sera invité à adopter des conclusions sur la manière de garantir un Arctique durable. Ces conclusions visent à souligner que l'espace peut agir comme un véritable catalyseur dans la région arctique, notamment pour lutter contre le changement climatique et assurer une croissance durable sur les plans économique, social et environnemental dans la région.

Recherche et innovation

Programme Euratom complétant le programme-cadre "Horizon Europe"

Sur la base d'une proposition de compromis de la présidence, le Conseil sera invité à approuver une orientation générale partielle concernant le prochain programme de recherche Euratom.

Cet accord ne portera pas sur les questions horizontales, telles que la participation de pays tiers. Il ne portera pas non plus sur les questions financières, qui sont actuellement examinées dans le cadre des négociations sur le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) de l'UE pour la période 2021-2027. Ces questions dépendront de l'accord qui sera conclu sur le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), comme suite aux orientations politiques que doivent fournir les chefs d'État ou de gouvernement.

La Commission a présenté sa proposition en juin 2018, dans le cadre du train de mesures législatives concernant le programme-cadre pour la recherche et l'innovation "Horizon Europe" pour la période 2021-2027. La Commission propose que le nouveau programme Euratom poursuive les principales activités de recherche du programme en cours (sûreté nucléaire, sécurité, garanties, gestion sûre du combustible usé et des déchets radioactifs, déclassé, radioprotection et énergie de fusion), qu'il élargisse la recherche sur les applications des rayonnements ionisants non liées à la production d'électricité et qu'il porte également sur les domaines de l'éducation, de la formation et de l'accès aux infrastructures de recherche. Par ailleurs, le programme devrait aussi encourager la mobilité des chercheurs dans le domaine nucléaire dans le cadre des actions Marie Skłodowska-Curie prévues par le programme "Horizon Europe". Le programme Euratom viendra compléter le programme "Horizon Europe" avec des instruments et règles de participation identiques. Sa durée sera de 5 + 2 ans (le nouveau programme Euratom sera limité à 5 ans, et sera prolongé de 2 ans en 2025 afin d'aligner sa durée sur celle du programme "Horizon Europe"). La Commission propose une enveloppe financière d'1,6 milliard d'euros en prix courants pour la période 2021-2025.

Conclusions sur la stratégie actualisée de l'UE pour la bioéconomie

Sur la base d'un [projet de conclusions](#) proposé par la présidence, le Conseil sera invité à adopter des conclusions sur la stratégie actualisée pour la bioéconomie pour l'Europe, dans le prolongement de la communication adoptée par la Commission en octobre 2018.

La bioéconomie englobe les secteurs économiques qui utilisent des ressources biologiques renouvelables terrestres et marines pour produire des produits à valeur ajoutée tels que des aliments destinés à la consommation humaine, des aliments pour animaux, des matériaux et de l'énergie. En 2012, la Commission a publié sa stratégie bioéconomique, et elle a entamé en 2017 un réexamen qui a conduit à la publication, le 11 octobre 2018, d'une stratégie actualisée.

La stratégie actualisée porte sur différents secteurs et politiques, allant de l'agriculture au climat et de la recherche à la pêche, notamment, et vise à renforcer les liens entre l'économie, la société et l'environnement, maximisant ainsi la contribution d'une bioéconomie durable aux priorités de la Commission et à nombre de ses objectifs stratégiques.

[Communication de la Commission intitulée "Une bioéconomie durable pour l'Europe: renforcer les liens entre l'économie, la société et l'environnement"](#)

Paquet "Horizon Europe": règlement relatif au programme-cadre pour la recherche et l'innovation 2021-2027

a) Considérants

b) Annexe IV (synergies)

Sur la base d'une [proposition de compromis de la présidence](#), le Conseil sera invité à marquer son accord sur les considérants qui n'ont pas encore été approuvés, ainsi que sur l'annexe IV du règlement "Horizon Europe", qui traite des synergies entre le programme "Horizon Europe" et d'autres programmes de l'UE.

Le 27 mars 2019, le Conseil et le Parlement européen sont parvenus à une compréhension commune sur une grande partie du règlement "Horizon Europe" (voir le communiqué de presse ci-dessous). L'orientation générale partielle actuelle garantit l'alignement des considérants restants sur cette compréhension commune et finalise la position du Conseil sur l'annexe IV du projet de règlement.

[Accord au niveau de l'UE sur le futur programme pour la recherche et l'innovation, communiqué de presse du 27 mars 2019](#)

Règlement relatif à l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)

Sur la base d'une [proposition de compromis de la présidence](#), le Conseil sera invité à s'accorder sur une orientation générale partielle concernant le projet de règlement relatif à l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT).

La Commission a présenté sa proposition de refonte du règlement relatif à l'EIT en juillet 2019, ainsi qu'une proposition relative à un nouveau programme stratégique d'innovation de l'EIT pour la période 2021-2027.

L'EIT a été créé en 2008 en tant qu'organe indépendant de l'UE. Il a pour mission globale de favoriser une croissance économique et une compétitivité européennes durables en renforçant la capacité d'innovation des États membres et de l'Union. Son budget, ainsi que ses domaines d'intervention et les grandes lignes de ses activités sont fixés dans le programme-cadre de l'UE applicable pour la recherche et l'innovation.

L'EIT opère par l'intermédiaire de communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI), qui sont de grands partenariats européens réunissant des établissements d'enseignement, des instituts de recherche et des organisations d'entreprises. L'EIT accorde des subventions aux CCI, assure le suivi de leurs activités, soutient la collaboration entre les CCI et diffuse les résultats et les bonnes pratiques.

Décision relative au programme stratégique d'innovation de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)

Sur la base d'une [note de la présidence](#), le Conseil fera le point sur les progrès accomplis jusqu'à présent au sein des instances préparatoires du Conseil dans les négociations concernant le projet de décision relative au programme stratégique d'innovation de l'Institut européen d'innovation et de technologie.

En juillet 2019, la Commission a présenté sa proposition relative à un nouveau programme stratégique d'innovation (PSI) de l'EIT, ainsi qu'une proposition de refonte du règlement relatif à l'EIT.

Le PSI définit les priorités stratégiques à long terme et les besoins financiers de l'EIT et doit être conforme au programme-cadre de l'UE applicable pour la recherche et l'innovation. C'est le PSI de l'EIT qui doit garantir l'adéquation avec les objectifs du programme-cadre concerné de l'UE en matière de soutien à la recherche et à l'innovation et avec les exigences de ce programme en matière de planification pluriannuelle stratégique, de suivi et autres, et favoriser les synergies avec d'autres programmes pertinents au titre de chaque nouveau cadre financier pluriannuel.

Divers

Programme de travail de la prochaine présidence

La délégation croate informera le Conseil du programme de travail de la prochaine présidence croate dans les domaines de l'espace et de la recherche.
